

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2023-05-18

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 18 mai 2023 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Est absente : Annick Corbeil.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Est également présente madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

5.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

23-05-31

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :
5.7.2 Réclamation – Hugo Chamberland (c.c.)
et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2023 (c.c.)

23-05-32

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2023 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

5.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 11 avril au 8 mai 2023 a été remis aux directeurs pour information.

5.5 Comptes à payer

23-05-33

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 mai 2023, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **44 252,92\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'avril et mai pour un montant de **16 914,08\$** (réf. : liste du 9 mai 2023).

5.6 Correspondance

Aucune correspondance.

5.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

5.7.1 Répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2022 (c.c.)

Les administrateurs ont pris connaissance du rapport de la répartition uniformisée des pertes d'eau pour l'année 2022.

23-05-34

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la perte d'eau pour l'année 2022 soit facturée avec l'étalonnage des compteurs soit :
100% de la perte à 0,59\$ le m³.

5.7.2 Réclamation – Hugo Chamberland (c.c.)

Les administrateurs ont reçu copie de la réclamation reçue le 9 mai 2023 de Hugo Chamberland.

23-05-35

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre offre la somme de 1 000\$ pour les dommages causés par une fuite d'eau le 11 mars 2023 à la maison mobile appartenant à Hugo Chamberland et située au 324, rang Ste-Cécile à Saint-David.

Suite à une réponse négative du demandeur le dossier sera transmis aux assureurs de la Régie.

5.8 Varia ouvert

5.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

5.10 Levée de la séance

23-05-36

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Directrice générale et greffière